Les Burundais craignent le retour au monopartisme

Deutsche Welle,Â 08.06.2020 La constitution de 2018 consacre le retour au parti unique. Une Ã©ventualitÃ© qui peut toutefois Ãªtre Ã©vitÃ©e si le prÃ©sident Ã©lu se montre prÃªt au dialogue. La loi fondamentale qui rÃ©git le Burundi depuis m 2018Â fait craindre le Â retour Â Ã un monopartisme. Â En exil depuis 2015, FrÃ©dÃ©ric Bamvuginyumvira qui fut premier vice prÃ©sident de la RÃ©publique, relÃ¨ve les changements en ce qui est de la constitution dâ€™un gouvernement.
"Lâ€™article 128 prÃ©cise que les ministres Â vont provenir de nâ€™importe oÃ¹ sans tenir compte des rÃ©sultats des partis politiques lors des Ã©lections. Avec Â la constitution qui Ã©tait issue des accords dâ€™Arusha, les partis politiques Â qui participaient aux Ã©lections se heurtaient au prorata des rÃ©sultats obtenus et des places obtenues Ã lâ€™AssemblÃ©e natio et ils pouvaient prÃ©tendre Ãªtre au gouvernement. Maintenant cet article nâ€™existe plus." Le CNDD-FDD ultra-majoritaire au Parlement Cette Â mÃªme constitution promulguÃ©e en Juin 2018, stipule que la moitiÃ© des Â 2/3 de la chambre basse du parlement est indispensable pour Â faire adopter une loi. Le Â CNDD-FDD (le parti au pouvoir, ndlr) dispose de plus des 2/3 des siÃ¨ges de lâ€™AssemblÃ©e nationale. Selon FrÃ©dÃ©ric Â Bamvuginyumvira, le parti au pouvoirÂ a donc les coudÃ© franches pour faire passer toutes les lois quâ€™il souhaite. "Lâ€™article 180 prÃ©cise que pour Â que les travaux dÃ©butent Ã lâ€™AssemblÃ©e nationale, il faut un quorum requis de 2/3. Et la majoritÃ© requise pour passer au vote câ€™est la majoritÃ© câ€™est-Ã -dire 50% + 1. Donc ce qui signifie que câ€™est le seul parti politique qui va Ãªtre le maitre du jeu. Ã€ lâ€™Assembl nationale et au SÃ©nat, il nâ€™y aura jamais de vote qui peut sâ€™opposer Ã ce quâ€™une loi passe." Pouvoir absolu En ou mÃªme Â constitution offre, selon certains analystes et hommes politiques, un pouvoir absolu au chef de lâ€™Etat. Une loi qui nâ€™est pas, par exemple, promulguÃ©e par le prÃ©sident, devient caduque 30 jours aprÃ¨s son adoption. MalgrÃ© cela, le politologue GÃ©rard Birantamije estime quâ€™il faut garder espoir. La pratique, dit-il, pourrait Ãªtre autre mÃªme si la constitution actuelle peut favoriser ce retour au monopartisme. "Ce nâ€™est pas tant que le parlement est meublÃ© par un seul parti Â ou que câ€™est le seul parti qui se trouve aux Â commandes Â Ã lâ€™exÃ©cutif Â qui fait que le modÃ¨le Â soit vr monopartisme. On voit Ã§a dans dâ€™autres pays, Ã§a dÃ©pend Â du systÃ¨me politique en question. Si rÃ©ellement les institutions vont finalement Å“uvrer pour lâ€™intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral, je trouve Â que si Ã§a marche ailleurs, Ã§a pourrait aussi m ici. Le problÃ¨me Â justement qui Â se pose Â câ€™est cette confusion Â entre le parti-Etat qui est dÃ©jÃ lÃ et qui va Ãªtre ren Ã Â lâ€™issue de ces Ã©lections de 2020." Le prÃ©sident Ã©lu en mai, Ã‰variste Ndayishimiye, entrera en fonction en aoÃ»t lâ€™AssemblÃ©e nationale fera sa rentrÃ©e au mois de Juillet 2020.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});